



<b>Contexte de l'organisme</b>	
<b>DOC-SGE-4</b>	
<b>Révisé le 11 mai 2018</b>	<b>Révision # 2</b>

#### **4.3 DOMAINE D'APPLICATION**

Le domaine d'application du système de gestion environnementale du Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs comprend :

- Les activités réalisées dans les **locaux** de l'entreprise
  - Administration
- Les activités reliées à l'**aménagement forestier**, la **construction**, l'**amélioration**, la **réfection et l'entretien de chemins, traverses de cours d'eau et pont**, sur les **terres publiques et privées**
  - Les activités reliées à l'aménagement forestier comprennent :
    - Planification
    - Réalisation
    - Inventaire
    - Martelage
    - Mesurage
    - Transport des bois
  - Les activités reliées à l'aménagement forestier NE comprennent PAS :
    - Travaux réalisés par les propriétaires privés

#### **4.4 Système de Gestion Environnementale (SGE)**

Le GFCBC s'engage à établir, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer en continu son SGE selon les exigences de la norme ISO 14001 :2015.

L'établissement et la tenue à jour tiennent compte des enjeux externes et internes et des besoins et attentes des parties intéressées. Les procédures, instructions et formulaires sont revus en cours de saison, au besoin.